

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



**GÉRIATRIE, PSYCHIATRIE DE LA
PERSONNE ÂGÉE**

N° 355

**L'APPROCHE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES
PERSONNES ÂGÉES AYANT UNE PATHOLOGIE
PSYCHIATRIQUE**

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°355 L'APPROCHE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES AYANT UNE PATHOLOGIE PSYCHIATRIQUE

N° du stage	355 1 2021 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	3 jours	Dates	du 15/03/2021 au 17/03/2021 ou du 29/09/2021 au 01/10/2021
Prix	1 000,00 €		

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels exerçant en établissement gériatrique : infirmiers, aides-soignants, ASHQ, psychologues, gestionnaires de cas.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Un gériatre ou un psychogériatre.
- Un psychologue.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Comprendre les enjeux pour l'institution et les chances d'un apaisement des situations et d'une diminution des risques de suicide.
- Comprendre les maladies psychiatriques et renforcer sa capacité à en reconnaître les signes, les symptômes et les comportements.
- S'appuyer sur des concepts de psychogériatrie pour développer sa capacité à montrer aux personnes âgées qu'elles ont été comprises.
- Savoir identifier la situation, mesurer la capacité de la personne à épuiser et s'y adapter pour ne pas être perçu comme maltraitant.
- Savoir contribuer au repérage des personnes qui "ont changé" en raison d'une urgence somatique cachée par des troubles d'allure psychiatrique.
- Savoir ajuster la relation aux plaintes anxieuses, aux demandes incessantes, au besoin de présence constante avec le risque de perdre sa bienveillance.
- Augmenter sa tolérance à l'hostilité et aux propos suicidaires des personnes âgées dont la détresse dépressive est cachée par de la violence verbale ou physique.

- Savoir ajuster la relation avec les personnes ayant une présentation bizarre, des idées délirantes, des hallucinations ou des comportements déficitaires avec régression.
- Savoir gérer le contact avec les personnalités riches, fortes et complexes qui clivent l'équipe, qui ne respectent pas les règles ou qui ont une addiction à l'alcool.
- Savoir accompagner les personnes qui refusent tout avec un manque d'hygiène et qui vivent comme Diogène.

CONTENU

1. Les chances pour l'institution d'une diminution des risques de violence, de suicide et de déshumanisation de l'équipe.
2. La compréhension des troubles psychiatriques, de leurs signes, symptômes et comportements.
3. Les concepts utiles en psychogériatrie pour développer sa capacité à montrer aux personnes âgées qu'elles ont été comprises.
4. La diversité des situations et leur évaluation avec la perspective d'adapter la relation à la situation rencontrée.
5. Le repérage des urgences somatiques cachées par des troubles d'allure psychiatrique.
6. La relation avec les personnes âgées anxieuses ayant des demandes incessantes, des plaintes corporelles et un besoin de présence constante.
7. La relation avec les personnes âgées violentes, hostiles, désinhibées, suicidaires et dont la détresse dépressive est parfois cachée.
8. La relation avec les personnes âgées ayant une présentation bizarre, des idées délirantes, des hallucinations ou des comportements déficitaires avec régression.
9. Le contact avec les personnalités riches, fortes et complexes qui mettent dans l'embarras, clivent l'équipe, ne respectent pas les règles ou qui s'alcoolisent.

10. L'accompagnement des personnes âgées qui refusent tout et se négligent avec un manque d'hygiène comme Diogène.

VALEUR AJOUTÉE

- Présentation de vidéos de mises en situations cliniques à visée pédagogique réalisées par l'Afar.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N°355 L'APPROCHE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES AYANT UNE PATHOLOGIE PSYCHIATRIQUE

N° du stage	355 1 2021 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	3 jours	Dates	MERCI DE COCHER LA DATE DE STAGE DEMANDÉE
Prix	1 000,00 €		<input type="checkbox"/> du 15/03/2021 au 17/03/2021 ou <input type="checkbox"/> du 29/09/2021 au 01/10/2021

BULLETIN D'INSCRIPTION

 STAGE DPC STAGE FORMATION CONTINUE

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

STAGIAIRE

 M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

www.afar.fr